



Déclaration liminaire CST du 28/11/2024

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les membres du CST,

Nous n'allons pas revenir sur ce que nous avons dénoncé lors de la déclaration liminaire de la F3SCT du 19 novembre, concernant les mesures gouvernementales.

Mais nous tenons tout de même à vous annoncer que, suite à celles-ci, la CGT et les six autres organisations syndicales représentées au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, appellent à une grande journée de mobilisation le 5 décembre prochain.

Bien entendu, la CGT du Conseil Départemental se joint à cette journée, que nous espérons grande et belle, afin de sauver notre fonction publique territoriale, indispensable pour les usagers.

A cette occasion, un tract leur sera distribué, afin de les mettre en garde sur les effets néfastes des annonces du trio infernal Macron/Barnier/Kasbarian...

Ce dernier, qui d'ailleurs, n'hésite pas à louer la nomination d'Elon Musk dans le gouvernement Trump, en annonçant qu'il avait hâte d'échanger avec lui sur le changement et la simplification de la fonction publique... Cela en dit long sur ses objectifs...

Nous sommes donc comme vous, Madame la Présidente, au combat afin de faire reculer les mesures gouvernementales. Vous pour la sauvegarde du budget, et nous pour la sauvegarde de notre statut. Même, s'il faut bien l'avouer, les deux sont forcément liés...

Une nouvelle fois, nous demandons aux élus départementaux, de faire, comme nous le faisons, remonter nos inquiétudes et nos revendications dans vos instances nationales. Car si notre avenir est en jeu, nous pensons que le vôtre l'est également.

Nous le répétons une nouvelle fois, la fonction publique territoriale est un maillon indispensable au bien-être et à l'accompagnement des usagers. Elle est une richesse, et ne doit donc pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Cela étant dit, nous sommes toujours en attente de réponses concernant nos interrogations formulées lors du CST du 15 octobre et par mail en date du 22 octobre à propos de l'écart de 241 postes relevés dans le Bilan Social 2023.

En l'état le silence du Département est plus que questionnant puisque, lors du dernier CST, vous nous avez confirmé qu'il s'agissait de poste non pourvu, ce qui correspondrait à 10% des effectifs budgétaires permanents nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Nous réitérons aujourd'hui notre demande et profitons de l'absence de réponse pour compléter nos questions sur ce sujet :

Ces 241 postes non pourvus dépendent de quelles filières ?

Quelles sont leurs Directions de rattachement ?

Quels sont les postes concernés ?

Pouvons-nous communiquer les fiches de poste ?

Depuis quand ces postes ne sont pas pourvus ?

Font-ils l'objet d'une déclaration de vacance et dans la négative pourquoi ?

Il nous semble nécessaire, en toute transparence, que ces points soient éclaircis.

Pour finir, nous souhaitons attirer votre attention concernant l'équipe IP du Territoire Picardie Maritime qui nous a contactée hier.

L'équipe n'est pas au complet : sur ces 5 collègues, un poste est à la vacance, une collègue est en arrêt depuis un mois (et n'est donc pas remplacée), un agent temporaire quittera ses fonctions début décembre (puisqu'il doit solder ses congés) et ne pourra pas terminer les évaluations qui lui ont été attribuées...

Si notre calcul est bon, il restera en tout et pour tout 2 professionnelles pour effectuer l'ensemble des évaluations en cours, auxquelles viendront sans aucun doute s'ajouter de nouvelles mesures.... Avouez que ces collègues, qui semblent déjà au bord du gouffre, ont de quoi s'inquiéter.

Il en est de même pour l'équipe ASE que nous avons rencontré le 26 novembre dans le cadre d'HMI, celle-ci n'est pas au complet à la suite d'absences. Bien que le RTE et la coordo viennent en soutien, l'équipe s'épuise.

Nous réitérons donc la nécessité de remettre en place une équipe de travailleurs sociaux volants qui pourront venir pallier les absences temporaires, les postes non encore pourvus, ...